

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le mardi 25 octobre 2016, de 19 h 30 à 21 h 20, au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin
Denise Caron
Marie-Line Comeau
Nathalie Côté
Édith Dubé
Carmen Nicole
Johanne Talbot
Lise Tremblay

Messieurs Normand Caron
Jovany Gagnon
Yvan Gravel
Alain Grenier
Germain Pelletier
Mario Robitaille
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général
Mme Caroline Isabelle, secrétaire générale

Sont absents :

Mesdames Johane Chouinard
Amélie Pelletier

et

Monsieur Normand Caron

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires et au public.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-16-10-25-01

IL EST PROPOSÉ par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté en effectuant le retrait du point 5.5 *Établissement de liens de complémentarité entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et le conseil d'établissement du centre de formation professionnelle de l'Envolée.*

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**
Séance extraordinaire du **mardi 25 octobre 2016 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2016**
- 4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
- 5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 5.1- Présentation du rapport financier de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015-2016 par l'auditrice externe
 - 5.2- État des taxes qui restent dues par les propriétaires
 - 5.3- Affiliation au réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches
 - 5.4- Délégation à l'association régionale du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches
 - ~~5.5- Établissement de liens de complémentarité entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et le conseil d'établissement du centre de formation professionnelle de l'Envelée~~
 - 5.6- Utilisation des surplus accumulés des établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 - 5.7- Mandat de négociation de la nouvelle entente locale des membres du personnel enseignant
 - 5.8- Motion de félicitations : comité de parents
 - 5.9- Changement d'école de fréquentation des élèves du préscolaire et du primaire domiciliés à Saint-Nazaire-de-Dorchester
 - 5.10- Candidature au conseil d'administration du Cégep de Lévis-Lauzon
 - 5.11- Motion de félicitations : CFER de Bellechasse
 - 5.12- Nomination d'un délégué à la table de concertation en développement social de la MRC d Montmagny
- 6.- **RAPPORT DES COMITÉS**
 - 6.1- Comité de parents
 - 6.2- Comité consultatif du transport
 - 6.3- Comité EHDAA
 - 6.4- Comité directeur de l'informatique
- 7.- **INFORMATIONS**
 - 7.1- Relevé des services offerts par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) aux commissions scolaires
 - 7.2- Résolution de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon – Fréquentation scolaire
 - 7.3- Clientèle scolaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud – Comparatif années scolaires 2015-2016 – 2016-2017
 - 7.4- Premier *Rendez-vous Bellechasse* – Comité ACDC
- 8.- **RÉGIE INTERNE**
9. **SUJETS DIVERS**
- 10.- **DOCUMENTATION**
- 11.- **PÉRIODE DE QUESTIONS (s'il y a lieu)**
- 12.- **AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2016

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-16-10-25-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2016;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5.- DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1- Présentation du rapport financier de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2015-2016 par l'auditeur externe

Mme Ilda Lemay, auditrice externe chez Raymond, Chabot, Grant Thornton, présente le rapport financier 2015-2016. Mme Lemay présente également un rapport des résultats des travaux d'audit.

5.2- État des taxes qui restent dues par les propriétaires

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud peut vendre des biens immeubles pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE, pour ce faire, le directeur général doit préparer un état des taxes scolaires qui restent dues (art. 339 de la *Loi sur l'instruction publique*);

ATTENDU QUE, l'état des taxes scolaires qui restent dues doit être approuvé par les membres du conseil des commissaires (art. 340 de la *Loi sur l'instruction publique*);

ATTENDU QUE, cet état des taxes scolaires qui restent dues doit être transmis aux différentes municipalités locales concernées avant le début du mois de novembre (art. 340 de la *Loi sur l'instruction publique*).

CC-16-10-25-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Sylvie Blouin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud approuvent l'état des taxes scolaires qui restent dues tel qu'indiqué à la liste ci-jointe;

QUE cette liste fasse partie de la présente résolution comme si elle y était citée tout au long;

QUE ledit état des taxes scolaires qui restent dues soit transmis aux différentes municipalités concernées.

Adopté.-

5.3- Affiliation au réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le montant de l'affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) est basé sur un critère *per capita* de 0,13 \$/élève pour la population de chaque organisme scolaire, et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours;

ATTENDU QUE cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA), conformément aux lettres patentes de cette dernière.

CC-16-10-25-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la commission scolaire paie au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) une affiliation de **1 666,12 \$** basée sur un critère *per capita* de la population étudiante de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, et ce, au 30 septembre 2016.

Adopté.-

5.4- Délégation à l'association régionale du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) a soumis à notre attention;

ATTENDU QUE ces délégués sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision du Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA), de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

CC-16-10-25-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud mandatent monsieur Éric Dubuc (primaire) et madame Marcelle Dion (secondaire) à titre de délégués auprès du Réseau du sport du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2016-2017.

Adopté.-

5.5- Établissement de liens de complémentarité entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et le conseil d'établissement du centre de formation professionnelle

Ce point est retiré.

5.6- Utilisation des surplus accumulés des établissements de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud a constaté un excédent accumulé au 30 juin 2016 disponible de 2 457 420 \$;

ATTENDU QUE les surplus accumulés des établissements sont élevés;

ATTENDU QUE des besoins ont été manifestés par les établissements;

ATTENDU QUE le comité de vérification a effectué l'analyse des surplus accumulés des établissements.

CC-16-10-25-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Carmen Nicole et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**:

QUE les établissements ayant un surplus accumulé au 30 juin 2016 puissent utiliser 10 % de leur surplus accumulé.

Adopté.-

5.7- Mandat de négociation de la nouvelle entente locale des membres du personnel enseignant

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'entrée en vigueur de l'Entente nationale 2015-2020 des membres du personnel enseignant le 22 juin dernier;

ATTENDU la *Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic* (RLRQ, chapitre R-8.2) qui prévoit la négociation de matières locales et d'arrangements locaux;

ATTENDU les discussions préalables tenues avec les représentants du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud et la volonté des parties de mettre en place un comité de négociation composé de représentants de chacune des parties;

ATTENDU la formation d'un comité patronal de négociation formé de M. André Labrecque directeur représentant le secteur primaire, M. Bernard Pouliot, directeur adjoint représentant le secteur secondaire, M. Denis Lacombe-Pelletier, directeur représentant le secteur des adultes et de la formation professionnelle et de M. Pierre Côté, directeur du Service des ressources humaines;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des gestionnaires lors de la rencontre du CCG du 14 septembre 2016;

ATTENDU les mandats reçus des membres du conseil des commissaires pour la négociation de la convention collective locale et des arrangements locaux conformément au règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-16-10-25-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Germain Pelletier et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud accordent au comité patronal de négociation le mandat de négocier avec le Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud le contenu de la prochaine Entente locale.

Adopté.-

5.8- Motion de félicitations : comité de parents

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'engagement remarquable de ces quatre parents, au cours des dernières années, qui ont bénévolement donné de leur temps pour la cause de l'éducation au sein de notre commission scolaire;

ATTENDU l'importance de souligner la contribution de ces quatre personnes qui ont œuvré avec assiduité au sein du conseil d'établissement, du comité de parents, du conseil des commissaires et de divers comités consultatifs.

CC-16-10-25-08

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Mario Robitaille et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adresse une lettre de remerciement à mesdames Johane Chouinard, Marie-Line Comeau, Édith Dubé et Amélie Pelletier pour leur engagement au sein de différents comités au cours des dernières années;

QUE cette lettre de remerciement soit signée par le président, M. Alain Grenier.

Adopté.-

5.9- Changement d'école de fréquentation des élèves du préscolaire et du primaire domiciliés à Saint-Nazaire-de-Dorchester

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la demande des parents des élèves du préscolaire et du primaire de Saint-Nazaire-de-Dorchester de tenir une assemblée publique d'information relativement à l'école de fréquentation;

ATTENDU l'assemblée publique d'information tenue à la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester le 13 octobre 2016;

ATTENDU le résultat du vote indicatif qui démontre que, à majorité, les parents souhaitent que les enfants d'âge du préscolaire et du primaire de Saint-Nazaire-de-Dorchester fréquentent l'école primaire des Rayons-de-Soleil de Saint-Damien.

CC-16-10-25-09

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Sylvie Blouin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les enfants d'âge du préscolaire et du primaire domiciliés à Saint-Nazaire-de-Dorchester fréquentent l'école primaire des Rayons-de-Soleil de Saint-Damien;

QUE l'école primaire des Rayons-de-Soleil accueille les élèves du préscolaire et du primaire domiciliés à Saint-Nazaire-de-Dorchester dès l'année scolaire 2017-2018.

Adopté.

5.10- Candidature au conseil d'administration du Cégep de Lévis-Lauzon

Le président, M. Alain Grenier, présente l'invitation du Cégep Lévis-Lauzon. Nous pouvons proposer une candidature avant le 4 novembre 2016. Les membres du conseil intéressés doivent se manifester.

5.11- Motion de félicitations : CFER de Bellechasse

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution.

ATTENDU QUE le CFER de Bellechasse a obtenu le prestigieux statut d'école certifiée Apple en lien avec la recherche-action sur les technologies au service de la réussite scolaire et de l'apprentissage différencié pour les élèves HDAA;

ATTENDU QUE le CFER de Bellechasse est la première école œuvrant auprès d'élèves en adaptation scolaire à obtenir le statut d'école certifiée *Apple* en Amérique du Nord;

ATTENDU QUE la compagnie *Apple* privilégie cinq pratiques exemplaires afin de décerner sa certification soient, le leadership visionnaire, la pédagogie novatrice, la formation professionnelle continue, les preuves convaincantes de succès, et l'environnement d'apprentissage flexible;

ATTENDU QUE le projet de la *Brigade iPad*, mis en place dans le cadre de la recherche-action du CFER, répond à ces pratiques exemplaires par sa mission, les compétences de ses membres et son rayonnement à l'externe, notamment au concours Forces AVENIR;

ATTENDU la distinction unique du prestigieux statut d'école certifiée *Apple* et les pratiques novatrices du CFER de Bellechasse en lien avec les technologies;

ATTENDU les retombées positives pour le CFER de Bellechasse et pour l'ensemble de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

CC-16-10-25-10

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le commissaire Yvan Gravel et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopte une motion de félicitations à l'endroit du CFER de Bellechasse;

QUE le président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, M, Alain Grenier, au nom de ses collègues commissaires et de la Direction générale, fasse parvenir un certificat honorifique au CFER de Bellechasse.

Adopté.-

5.12- Nomination d'un délégué à la table de concertation en développement social de la MRC de Montmagny

Le président, M. Alain Grenier, présente le mandat de la table de concertation et invite un membre du conseil à s'y impliquer. Les membres du conseil souhaitent obtenir plus de renseignements, notamment sur le nombre de rencontres et le type d'implication. M. Grenier informe les membres du conseil qu'il sera en mesure de fournir plus d'information à la prochaine rencontre du comité plénier.

6.- RAPPORT DES COMITÉS

6.1- Comité de parents

Rencontre du lundi 17 octobre 2016. L'élection des nouveaux membres de l'exécutif du comité constituait le point principal de cette rencontre.

- Présidence : Mme Édith Dubé
- Vice-présidence : Mmes Martine Duquet et Katia Falardeau
- Secrétaire : Mme Noémie G.-Régner
- Trésorier : M. Pascal Defoy
- Délégués à la Fédération des comités de parents : Mmes Édith Dubé et Martine Duquet

6.2- Comité consultatif du transport

Aucune rencontre. Prochaine rencontre le lundi 14 novembre 2016 à 15 h.

6.3- Comité EHDAA

Aucune rencontre. Prochaine rencontre le mercredi 2 novembre 2016.

6.4- Comité directeur de l'informatique

Rencontre le 29 septembre 2016. Compte rendu de la rencontre à venir.

7.- INFORMATIONS

7.1- Relevé des services offerts par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) aux commissions scolaires

Le président, M. Alain Grenier, présente le relevé des services offerts par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) aux commissions scolaires.

7.2- Résolution de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon – Fréquentation scolaire

Le président, M. Alain Grenier, présente la résolution reçue de la Municipalité de Saint-Léon-de-Standon portant sur la fréquentation scolaire.

7.3- Clientèle scolaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud – Comparatif années scolaires 2015-2016 – 2016-2017

Le président, M. Alain Grenier, présente un tableau comparatif de la clientèle scolaire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour les années 2015-2016 et 2016-2017.

7.4- Premier Rendez-vous Bellechasse – Comité ACDC

Le président, M. Alain Grenier, présente l'invitation au *Rendez-vous Bellechasse* reçue du comité ACDC formé d'organismes oeuvrant dans la MRC de Bellechasse.

9.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

10.- SUJETS DIVERS

Mme Johanne Talbot, commissaire, informe les membres du conseil de sa participation à un nouveau comité. Elle souhaite inclure le *comité de développement jeunesse* au point *RAPPORT DES COMITÉS* de l'ordre du jour des séances du conseil afin d'informer les membres du conseil des travaux en cours.

Lors de la dernière rencontre du comité de développement jeunesse, le projet *Rêver ma région idéale* a été présenté et l'un des principaux projets retenus est l'implantation des programmes sports-études dans les écoles secondaires de la commission scolaire de la Côte-du-Sud. La prochaine rencontre se tiendra le 9 novembre 2016.

11.- DOCUMENTATION

Aucun sujet à ce point.

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS (s'il y a lieu)

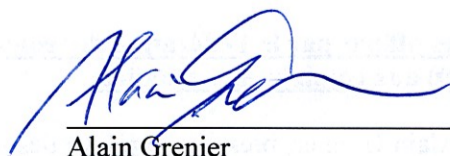
Aucun sujet à ce point.

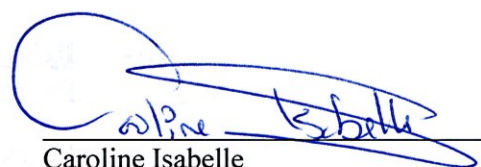
13.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-16-10-25-11

II EST PROPOSÉ par madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la séance soit levée à 21 h 20.


Alain Grenier


Caroline Isabelle